

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : **Projet de Renouveau Urbain de "Centre Nord-Marseille 1er, 2ème, 3ème et 6ème arrondissements" : approbation de la version définitive de l'avenant n° 2 de clôture à la convention pluriannuelle.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la version définitive de l'avenant national n°2 de clôture à la convention pluriannuelle de mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine de « Centre Nord- Marseille 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer cet avenant, dont le projet est annexé au rapport.

Ce rapport est sans incidence financière.

à l'Unanimité
M. VERANI s'abstient.

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée